

LE

PASSE-TEMPS

ET

LE PARTERRE

RÉUNIS
JOURNAL PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES
excepté pendant la fermeture des Théâtres

Littérature - Beaux-Arts - Musique - Biographies - Nouvelles

ABONNEMENTS

Six Mois..... 3 fr.
Un An..... 5 »

Rédaction et Administration : 14, rue Confort, LYON

V. FOURNIER, Directeur

Annonces..... la ligne 0.50
Réclames..... — 1 »

SOMMAIRE

Causerie : <i>Exposition des Artistes Lyonnais</i> (3 ^e art.).	Léon MAYET.
Echos artistiques.....	X...
Nos théâtres.....	X...
Deux Sonnets.....	Fernand DE ROCHER.
Lettre parisienne <i>La Légalité du Patriotisme</i>	LA ROUVRAYE.
Le Tapis(poésie).....	Emile HINZELIN.
Société Lyonnaise des Beaux-Arts : <i>Le prochain Salon</i>	X...
Libre chronique : Autour du mariage.....	FRANC-SILLON.
Le Joaillier (sonnet).....	Antonin LUGNIER.
Les Carreaux du Ministère....	Eugène FOURRIER.



CAUSERIE

EXPOSITION

DES

Artistes Lyonnais

3^e ARTICLE

MM. Fernand LAMBERT. — Tony BOURGEY. — Claudius PEYRACHE. — Charles LACOUR. — Auguste MORISOT. — Eugène BAUDIN. — Antoine GUY. — Alexandre PRELLE. — Charles ALEX. — Jacques MARTIN. — Lucien COURSOLLE. — Pierre DEVAUX. — Mlle Marie GIRAUD.

Je ne veux pas discourir de nouveau sur les beautés et les laideurs de l'impressionisme : son exagération seule me paraît blâmable.

Des flots d'encre ont coulé à ce sujet

et tout permet de croire qu'il en coulera beaucoup d'autres.

Alors que certains peintres parisiens qui ne constituent pas — il faut bien en convenir — le dessus du panier, affectent de ne travailler que dans l'incompréhensible, il faut savoir gré à M. Fernand Lambert de ne jamais se départir de la clarté nécessaire à l'intelligence de ses tableaux, mais — au risque d'être traité de « bourgeois » — je continuerai à regretter qu'un artiste de sa trempe se cantonne indéfiniment dans un même genre et des colorations généralement peu variées.

Ces réserves présentées sous bénéfice d'inventaire, je ne ferai aucune difficulté pour reconnaître que la *Gelée blanche* (n^o 92) et *Porte du parc* (n^o 94), sont traitées avec une superbe maîtrise et que le *Matin sur le Rhône* (n^o 93) est une vision fugitive transportée sur la toile avec une hardiesse peu commune.

Comme M. Lespinasse, M. Tony Bourgey est allée à la Tour-de-Salvagny, il en a rapporté une *Matinée de novembre* (n^o 18), d'une grande sincérité, tant il est vrai que deux artistes de talent, placés en face du même paysage, l'interpréteront différemment, sans s'écarter pour cela de la vérité.

A signaler également de M. Bourgey, *Les Platanes du Grand-Camp, Lyon* (n^o 22), d'un aspect un peu compassé, mais d'un bon dessin.

De M. Claudius Peyrache, j'ai gardé le souvenir d'un joli paysage qui figurait au Salon de 1899, sous la désignation de *Chemin de Bréguier-Cerdon à Yzieux*. Depuis quatre ans, M. Peyrache a fait de notables progrès : son *Coucher de Soleil* (n^o 123) en est une preuve évidente.

J'en dirai autant de *La Poussière* (n^o 127), un chemin de campagne bien à

découvert, dans lequel le vent fait rage. Il y a là un de ces tours de force que seuls peuvent se permettre des artistes sûrs d'eux-mêmes.

J'ai déjà eu l'occasion de louer la solidité et l'observation sagace que M. Charles Lacour met dans ses paysages urbains et suburbains : qui ne se rappelle les *Plattes sur le Rhône*, d'une note si vibrante et si vraie ?

Le Coin de la place Bellecour (n^o 85) et la *Vue sur le Rhône* (n^o 87) — cette dernière, d'un aspect panoramique, embrassant un des points de Lyon où la circulation est la plus active — ne manqueront certainement pas d'amateurs.

L'Entrée du Château (n^o 86) est d'une bonne facture et la *Nature morte* (n^o 89), d'une composition agréable, qui fait voisiner avec le chaudron classique et les bocal obligatoires, des cerises extrêmement savoureuses.

Pour faire apprécier davantage encore l'étonnante souplesse de son talent, M. Lacour présente, d'autre part, un fusain d'une exécution très soignée : *La Diligence de Saint-Didier* (n^o 189) gravissant — sous une pluie battante — la côte passablement raide qui conduit au village.

Les aquarelles de M. Auguste Morisot sont — à mon avis — bien supérieures à celles qu'il exposait au précédent Salon. Le distingué professeur de notre Ecole des Beaux-Arts semble avoir sensiblement modifié sa manière de faire. *La Cour de ferme au soleil couchant* (n^o 116) laisse une impression reposante et *Le Matin au plateau de Chassan*, en Valromey (n^o 114) est agrémenté d'effets de lumière très sobrement et très judicieusement distribués.

D'une dimension plus restreinte, *Journée finie, retour au crépuscule* (n^o 118)

évoque — avec une grande intensité de sentiment — l'heure indéfinie et mystérieuse que les bons gens désignent par cet euphémisme imagé : « entre chien et loup ».

Dans son *Etude* (n° 6) M. Eugène Baudin s'est peu préoccupé du physique plutôt désagréable, de son modèle : il a voulu faire une œuvre vigoureuse et forte, et il a pleinement réussi ; de même qu'il a su tirer du *Soleil couchant* (n° 7) des effets pyrotechniques absolument merveilleux.

De M. Antoine Guy ce qu'il faut surtout retenir ce sont ses *Bibelots anciens* (n° 68), des japonaiseries bien groupées avec la patine spéciale afférente aux bronzes et aux ivoires de l'Extrême-Orient.

La hauteur à laquelle est placée — intentionnellement peut-être — la *Femme nue*, cataloguée sous le n° 70, atténuée un peu l'exubérance de ses formes : l'esthétique ne peut qu'y gagner.

M. Alexandre Prelle — un jeune — s'est contenté d'envoyer, en guise de carte de visite, une petite étude, *Soir de pluie* (n° 132). C'est quelque chose et ce n'est pas assez : nous l'attendons à une œuvre plus importante.

De même que le pastel a des douceurs infinies, il a aussi des harmonies avec lesquelles il faut compter. C'est ce que semble avoir oublié Mlle Marie Giraud. Les deux *Portraits* (nos 175 et 176) — le premier surtout — présentent un amalgame des teintes les plus disparates et — à coup sûr — fatigant pour l'œil : c'est une revanche à prendre.

A mon grand regret, le manque d'espace m'oblige à signaler plus sommairement que je ne l'aurais voulu les œuvres de plusieurs de nos peintres lyonnais — et non des moindres — qui comporteraient, assurément une mention plus détaillée.

Je citerai tout d'abord de M. Charles Alex : Les *Bords de la Loue*, *Doubs* (n° 1), un des meilleurs paysages du Salon ; le *Portrait de Jean Sarrazin*, le poète aux olives (n° 109), sobrement brossé par M. Jacques Martin qui a réservé pour les *Fruits* (n° 111) les richesses inépuisables de sa palette ; les *Paysages* (nos 8 et 9) de M. Alexandre Baudin, un impressionniste qui cherche sa voie ; les *Prunes et Raisins* (n° 45), de M. Lucien Coursolle, qui attestent du savoir faire et de l'habileté ; les toiles très remarquées du regretté professeur Georges Comberousse, récemment décédé ; les *Fleurs* et les *Fruits* (nos 58-59-60-61) de M. Pierre Garnier ; les aquarelles envoyées de la Villa Médicis par M. Tony Garnier, et — comme bouquet — les compositions fulgurantes de l'aquarelliste Ernest Filliard, pour lesquelles ont été

épuisées toutes les formules laudatives.

La sculpture est rare à l'Exposition des Artistes lyonnais : ni groupes, ni sujets décoratifs, sauf une *Cheminée en grès flammé* (n° 199) due à l'un de nos plus célèbres sculpteurs lyonnais, M. Pierre Devaux qui expose aussi trois *Bustes* (nos 151-152-153) d'un fini et d'un modelé tels qu'on les pouvait attendre de son incontestable talent.

LÉON MAYET.



Echos Artistiques

La direction du Grand-Théâtre de Marseille vient d'être confiée, pour deux années, à M. Valcourt, ancien directeur du théâtre de Montpellier.

On prête à M. Valcourt l'intention d'engager M. Scaremberg, actuellement à Bordeaux, et qui pose des conditions très élevées : 60.000 francs pour cinquante représentations.

Le ténor Escalais, le baryton de Cléry, la basse noble Bourgeois entreraient dans la future troupe.

* * *

M. Robert Planquette, l'auteur des *Cloches de Corneville*, de *Rip*, de *Surcouf* et de maintes œuvres charmantes, est mort cette semaine.

Son œuvre de début — les *Cloches de Corneville* — se joua à Paris plus de 400 fois de suite et rencontra partout une vogue extraordinaire.

Le succès de *Rip*, sept ans plus tard, fut presque aussi grand. Ces deux œuvres suffirent à sa fortune. Il était devenu le fournisseur attitré des ballets de l'Alhambra de Londres.

M. Planquette était né à Paris en 1850.

* * *

On a — d'autre part — annoncé le décès de Mme Augusta Holmès, qui laisse une réputation enviable de compositeur de musique.

Née à Paris, en 1854, de parents irlandais, Mme Augusta Holmès, dès l'âge de quatorze ans, composa sa chanson du *Chamelier*, qui est une de ses compositions les plus populaires.

Elève de Henri Lambert, puis de César Frank, elle reçut, en 1878, un prix de la ville de Paris pour une cantate intitulée *Lutèce*, qui fut exécutée à Angers en 1884.

Successivement, elle composa les *Argonautes*, *Pologne*, *Irlande*, au *Pays Bleu*, *Ludus pro Patria*, puis l'ode triomphale en l'honneur du centenaire de 1889, exécuté au Palais de l'Industrie par 300 musiciens et 500 choristes.

Il y a deux ans, Mme Augusta Holmès remportait un succès à l'Opéra avec la *Montagne Noire*.

* * *

Un compositeur d'opérette dont la célébrité fut égale à celle de Planquette, M. Charles Lecoq, maintenant fixé à Bruxelles, s'est plaint amèrement à un

journaliste belge du discrédit de l'opérette à Paris.

— Croyez-moi, monsieur, il n'y a plus moyen de se faire jouer à Paris. Vous obtenez ici des choses que jamais nous n'avons obtenues. Il y a pas de comparaison entre ce que vous pouvez donner comme interprétation et ce qu'on donne à Paris où il n'y a d'ailleurs plus de théâtre d'opérette. Ce qu'on admet là-bas avec une indulgence, je dirai avec une indifférence déconcertante, soulèverait ici la protestation, l'indignation. C'est si mauvais, surtout comme orchestre et chœurs, si vous saviez !

« Tandis qu'ici, poursuit-il, tout est soigné, tout est mis au point, on sent chez chacun le désir de bien faire, la bonne volonté constante.

« A Paris, en ce moment, vous n'avez pas idée du relâchement et de l'indifférence du public ».

Et, à l'appui de cette déclaration, M. Charles Lecoq a déclaré que sa prochaine œuvre était réservée aux Galeries Saint-Hubert.

* * *

Le « trac » de Jean de Reszké.

Qui pourrait deviner cependant que ce grand chanteur, qui ne compte plus ses victoires devant le public, est une victime du « trac » ? Personne plus que lui n'éprouve cette terrible angoisse qui arrive, chez quelques artistes, à les paralyser complètement. En cela, par exemple, il diffère d'eux. La journée d'une première représentation le tient dans un pénible état nerveux, aussi incapable de repos que d'activité, plein d'appréhension sur les effets vocaux et scéniques qui ont pourtant été, depuis le commencement du travail de son rôle, l'objet de la plus consciencieuse et de la plus artistique recherche ; mais, lorsqu'une fois il est arrivé dans sa loge, toute hésitation disparaît, il reprend possession de lui-même, et c'est avec le plus parfait sang-froid qu'il va livrer la bataille.

Autant Jean de Reszké aime le théâtre, autant il aime peu les concerts et il s'est toujours refusé à y chanter, même pour les cachets les plus tentants. Les milliardaires américains ont souvent essayé, à coups de banknotes, d'arracher son consentement sans jamais y réussir ; mais leur insistance pouvait facilement s'expliquer, car le grand artiste est adoré du public yankee.



NOS THÉÂTRES

GRAND-THEATRE

Pendant que *La Belle au Bois dormant* poursuit sa brillante carrière, la direction prépare une reprise de *Werther*, avec Mme Bressler-Gianoli et M. Galand.

Au premier jour passera une reprise de la *Vendéenne*, œuvre en un acte d'un compositeur lyonnais, M. Garnier.

THÉÂTRE DES CÉLESTINS

La belle représentation de *Hernani* donnée, jeudi, aux Célestins, a été absolument conforme à celle du *Théâtre Français*. Elle ne comprenait pas moins de cent figurants. Mmes Segond-Weber, MM. Lambert, Duflos et Ravet tenaient les principaux rôles.

Mlle Grumbach ayant été rappelée à l'Odéon, la dernière de *Résurrection* a été donnée vendredi.

Samedi, le drame populaire, *Le Bossu*, sera représenté avec M. Beuve, dans le rôle de Lagardère.

Le 19 février, les *Burgraves*, avec M. Mounet-Sully, dans le rôle de Job.

DEUX SONNETS

Pour Emmanuel des Essarts

I

L'heure tiède descend sur la campagne blonde,
Sur la campagne blonde où rit l'été élément,
L'été doux et élément qui flâne et vagabonde,
Qui vagabonde et fait chanter le blond froment.

Le crépuscule est d'air et la plaine est profonde,
Profonde comme un lac adorable et charmant;
La crête des blés mûrs est plane comme une onde,
Comme une onde qui dort sous le bleu firmament.

Et j'écoute monter la chanson du froment
Sur la campagne blonde où rit l'été élément,
L'été doux et élément qui flâne et vagabonde :

La chanson de langueur passe éternellement
Et le rythme éternel, par la plaine féconde,
Met des rêves fleuris au cœur du blé dormant.

II

A pas menus, à pas légers, l'Aube éveillée
Gravité la pente raide aux flancs des monts alliés ;
Elle suit en riant la fraîcheur des sentiers,
Des sentiers où les nids chantent dans la feuillée.

Et la route qui monte est à peine mouillée ;
Les larmes de la nuit perlent aux noisetiers.
Et l'Aube, à pas menus, gravissant les sentiers,
Met sur les champs en fleurs sa traîne ensoleillée.

Et j'écoute passer la chanson du matin,
La chanson du matin aux ailes élargies,
Où se mêle la voix d'un angelus lointain.

Des parfums de lavande et des parfums de thym
S'élèvent en frissons vers les crêtes rougies,
Où l'Aube va surgir en robe de satin.

Fernand DE ROCHER.

Lettre Parisienne

La légalité du Patriotisme

Le colonel Lynch attend, à la prison de Pontonville, dans la cellule des condamnés à mort, qu'il soit décidé de sa vie. Jusqu'au commencement du XIX^e siècle, tout Anglais, reconnu coupable de haute trahison était écartelé et pendu par surcroît. Aujourd'hui, on ne

l'écartèle plus, on se contente de le pendre.

Le colonel Lynch sera-t-il pendu ?

Il profitera très probablement, et dans une large mesure, on peut l'espérer de l'exercice du droit de grâce ; s'il en était autrement, de tous les points du monde, la conscience humaine se soulèverait.

Cependant, judiciairement, jamais trahison ne fut mieux établie.

Le Times y insiste, mais après avoir parlé de l'éventualité probable de la grâce, il ajoute que le colonel irlandais peut s'estimer heureux de n'être ni Français ni Allemand, car, jugé en France ou en Allemagne pour le même crime, il n'aurait sans doute même pas cette dernière espérance.

Pour ce qui est de la France, ce n'est pas même douteux : à moins qu'il n'eût eu la... chance d'un Bazaine, le colonel Lynch eût été depuis longtemps fusillé car la France ne fournit pas l'excuse de l'Irlande, Dieu merci ! Peut-être en Allemagne, le cas échéant, ferait-on une différence entre un Allemand proprement dit et l'un de ces *Muss Deutsche* ou « Allemands par nécessité » qui habitent certaines marches de l'Empire.

Dans tous les cas, en Angleterre, un Irlandais n'est pas généralement un Anglais, de cœur, du moins ; il ne l'est qu'à son corps défendant.

Né en Australie, en 1861, de père et de mère irlandais, le colonel Lynch a eu une de ces existences aventureuses, cosmopolites, comme ceux de sa race en ont seuls de notre temps. Ce fut un véritable sans-patrie, citoyen du monde. Ingénieur civil, il exerça sa profession pendant quelques années en divers lieux de l'Australie, s'en lassa, se voua à l'enseignement et, venu en Europe, perfectionna à Berlin son bagage scientifique. De Berlin, il passa en Irlande où il possédait quelques biens ; il fut même candidat malheureux dans ce collège de Galway qui devait plus tard, et pour sa perte, l'élire député à la Chambre des Communes. Il partit alors pour Paris et devint journaliste. De Paris il va en Amérique, revient à Londres, et, pendant la guerre des Achantis, on le retrouve correspondant d'un journal londonien. Après cela, on le rencontre tantôt à Londres, tantôt à Paris, où il fonde une agence de nouvelles.

Quand éclata la guerre du Transvaal, il alla à Prétoria comme correspondant de journal, puis l'on apprend un jour qu'il a organisé et qu'il commande la 2^e brigade irlandaise, combattant pour les Boers contre les Anglais. La guerre finie, il revient à Paris et, en 1901, les

Irlandais, pour manifester leur sentiment pro-boer et anti-anglais, l'élisent député dans le même collège de Galway qui l'avait repoussé quelques années auparavant.

Par 1,247 voix, bien qu'absent, il bat son concurrent, M. Plumkett, chef du département de l'agriculture en Irlande, qui n'en réunit que 473. Comme déjà, à cette époque, le colonel Lynch était sous le coup de l'accusation de haute trahison, son élection fit grand bruit et l'on se demanda curieusement s'il oserait venir siéger à Westminster. Hardiment, pour répondre à la confiance de ses compatriotes, il quitta Paris, accompagné de sa femme, traversa la Manche, mais fut appréhendé au corps aussitôt qu'il mit le pied sur le sol britannique. Après une assez longue instruction, il fut renvoyé devant la Haute-Cour, jugé avec tout l'appareil archaïque que conserve religieusement la justice anglaise, et condamné à être pendu.

Le moyen juridique de défense consistait à établir que le colonel Lynch, avant de prendre les armes contre l'Angleterre, s'était fait naturaliser citoyen transvaalien, et qu'il n'était donc plus sujet anglais, passif des lois anglaises.

A quoi l'un des juges de la Haute-Cour a opposé, devant le jury, l'argument par l'absurde : l'hypothèse d'un régiment passant à l'ennemi et, pour échapper à la punition que comportent la désertion et la trahison, ayant, au préalable, recours à l'expédient de la naturalisation.

Les circonstances atténuantes plaident mieux pour le colonel Irlandais. Il a été, en effet, établi que la trahison, si trahison il y a, n'a rien eu de prémédité ; que Lynch n'était pas parti pour l'Afrique du Sud avec l'intention de combattre contre les Anglais ; qu'introduit dans les rangs des Boers, il s'y était d'abord uniquement consacré à ses fonctions de correspondant, et que ce n'est que, peu à peu, par entraînement pour une cause intéressante que, de spectateur sympathique, il était devenu acteur. Déjà, si peu Anglais de naissance, de tradition et de vie, il s'était passionné pour le faible, pour le persécuté comme toute la portion de l'humanité qui n'est pas anglaise.

L'argument est sans portée judiciaire, mais il a une valeur telle, au point de vue humain, qu'il forcera la main au gouvernement de l'Angleterre à qui tant de raisons déconseillaient de poursuivre le colonel Lynch qu'il n'eût jamais songé à l'inquiéter s'il n'y eût été contraint par les circonstances.

Le droit de la patrie est limité quand celle-ci n'a pas su créer pour tous ses enfants, autrement que de par la loi, le devoir patriotique. Le vrai patriotisme, ce sentiment en quelque sorte passionnel, si délicat et si fort, ne se décrète pas, il se consent par dilection.

LA ROUVRAYE.

LA CRÈME SIMON est la meilleure des Crèmes

LE TAPIS

J'ai, sous les petits pieds, comme un tapis soyeux,
Etendu ma prière et ma louange tendre,
Et toi tu viens, d'un pas délicat et joyeux,
Amoureuse de mon amour, pour mieux l'entendre.

Je compte les instants, mais les compte sans peur :
Dans quelques jours, je sais que nous irons ensemble,
Lentement, vers le parc où la fine vapeur
Bleuit les arbres nus de la forêt qui tremble.

Et je te ferai fête, à genoux : je dirai
Ce que je sais de plus exquis, ce que j'invente
De plus touchant ; enfin, par ta grâce inspiré,
Je répandrai mon âme en ton âme fervente.

Je prépare pour toi des baisers, des serments
Et des rires coupés de douceurs solennelles !
Viens à moi, sur ce long tapis d'enchantements
Et de menteuses fleurs qui seront éternelles.

Emile HINZELIN.

Société Lyonnaise des Beaux-Arts

LE PROCHAIN SALON

Nous continuons à signaler les œuvres que nos principaux artistes lyonnais se disposent à envoyer au Salon de Bellecour.

BARRIOT (Claudius). — Lac du Grimsel.

— L'Oratoire, Lac Majeur.

PHILIP (J.-P.). — La Grande Casse, massif de la Vannoise.

— L'Ardière à Jasseron, Beaujolais.

TERRAIRE (Clovis). — Deux paysages : Environs de Morestel.

TREVOUX (Gabriel). — Portrait de M. V...

— Portrait de M. le Chanoine***

HUVEY (Joseph). — Le Glacier de Largentière.

— Le Mont-Blanc vu de Salanches.

BRUN (Mlle Marguerite). — Un grand tableau de fleurs : Soleils, Glycines et Boules de Neige.

— Une aquarelle : Roses et Lilas blancs.

VENO (Mlle Lor). — Portrait de Mme Bressler-Gianoli, du Grand-Théâtre de Lyon : Rôle de Carmen.

LIBRE CHRONIQUE

Autour du Mariage

Le grave problème de la dépopulation française continue à mettre à l'envers nombre d'éminentes cervelles civiles et militaires, à commencer par M. le sénateur Piot, pour finir, par le colonel Toutée, dont le projet de bouleversement des lois réglant la transmission des héritages vient de faire son tour de presse.

Toutes ces propositions visent, naturellement, de prime abord, la multiplication des mariages :

Eh! gai, gai, mariez-vous donc !

sans tenir compte de ce fait patent et déplorable que, le mariage — tel que nous le comprenons et le pratiquons, du moins — est une panacée dont l'efficacité reste problématique.

Oncques ne vit, en effet, plus de mauvais ménages; du haut en bas de l'échelle sociale — surtout en haut — les scandales se multiplient au point que la chronique fourbue ne saura bientôt plus à quelle alcôve se vouer.

Spectateur désintéressé de toutes ces tragi-comédies de l'adultère, je n'hésite pas à en siffler les cabotins dérisoires.

Il va sans dire que je mets hors de cause les véritables femmes de foyer, ces raretés physiologiques — sortes de « monstres de vertu » — pour lesquelles le fruit défendu n'existe pas. Je passe, sans commentaires, devant le pot-au-feu sagement écumé, pour m'occuper seulement de ces mets pimentés, ou acidulés, qui sollicitent le palais blasé des gourmets.

Pourquoi telle femme, par exemple, après avoir été une maîtresse exquise, devient elle épouse acariâtre et insupportable en changeant d'état civil ?

Le naïf, qui rencontre sur son chemin « la dame de volupté » est quelquefois tenté d'en acquérir la possession exclusive à l'aide du mariage, ne se doutant pas, le malheureux ! qu'il enlève ainsi à l'idole son principal attrait : l'indépendance et le charme de l'imprévu.

Avec nos mœurs et nos lois, l'épouse est une vassale condamnée à l'obéissance, le plaisir asservi et exigible ; tandis que l'amante, au contraire, bénéficie du désir avivé par l'incertitude et répond bien mieux à la continuelle instabilité du cœur qui, las d'un azur sans nuages, provoque, au besoin, la tempête avant-

courrière d'un déluge... de larmes et de baisers fous.

Tout, ici-bas, vit d'apparences et d'illusions; les amoureux le savent mieux que personne et, constamment sous les armes de la jeunesse, n'ont garde de négliger leurs moindres avantages; les misérables et prosaïques nécessités de l'existence sont dissimulées par eux d'un accord tacite, et la coquetterie, chez les deux sexes, règne — en cet état — despotiquement, idéalisant la matière.

Par un contraste frappant : mari et femme, courbés sous le joug du ménage, vulgarisés aux yeux l'un de l'autre par la cohabitation banale, se jugent à chaque instant sous le jour le plus réaliste et le plus défavorable. — *Monsieur* fait sa barbe, ou met des bretelles, alors que l'amant prendra dix rhumes de cerveau plutôt qu'un bonnet de nuit; *Madame* reprise ses bas « accommode » ou raccorde son corset, toutes occupations fort peu poétiques, vues de la coulisse.

Je parle, bien entendu, de la classe la plus nombreuse et, conséquemment, la plus intéressante.

Dans le grand monde c'est autre chose: *Monsieur* passe sa vie au cercle, sur le boulevard... et ailleurs, bornant ses devoirs conjugaux à payer la note des divers artifices qui transforment *Madame* en une poupée modèle, toute bardée de charmes postiches et de formes menteuses.

Enfin, il est constant que le mariage a trop souvent pour premier résultat d'engendrer une négligence fâcheuse des soins et des égards que les deux fiancés se prodiguaient antérieurement.

L'un, fort de ses droits dictatoriaux, retourne à ses affaires et à ses plaisirs; l'autre s'imagine n'avoir plus besoin de plaire, alors qu'elle devrait redoubler de grâce et d'amabilité pour lutter efficacement contre ce terrible dissolvant : l'habitude.

Si le couple répudie un instant ce laisser-aller déplorable, c'est toujours en l'honneur d'un étranger... ou pour parader devant la galerie. Rentrés dans leur loge, les acteurs, fatigués, fument leur pipe et suspendent leurs séductions au porte-manteau.

Il s'en suit que l'homme — cet éternel grand enfant — connaissant sa femme comme le bambin connaît le jouet qu'il a brisé pour savoir ce qu'il y a dedans, court à la recherche d'un autre joujou, qu'il délaissera pour un troisième... aussi décevant.

Il va sans dire que, pendant ce temps, l'épouse ne reste pas inactive et le trompe avec une réciprocity usuraire.

Qu'en faut-il conclure ? C'est à vous, Mesdames, que je m'adresse — puisqu'il est démontré que l'homme est un animal incorrigible et déraisonnable — : en toute femme (comme dans le conte du bon Perrault) il y a la *Belle* et la *Bête* ; eh ! bien, foi de célibataire ! nous n'adorons tant les femmes des autres que parce qu'elles nous apparaissent toujours « belles », tandis que leurs maris les voient trop fréquemment... sous l'autre aspect.

Et nunc erudi... minettes !

FRANC-SILLON.

LE JOAILLIER

Au maître Sully-Prudhomme,
en respectueux hommage.

Dans la monture d'or, élégante et légère,
Dont sa main ferme et souple ajoura le contour,
L'artiste, désormais satisfait sans retour,
Va sentir le joyau qu'un goût sûr lui suggère.

Quel rubis — à damner la reine et la bergère ! —
De l'éclat de ses feux rayonnant alentour,
Les griffes de métal vont-elles mordre autour,
Pour l'orgueil d'une Idole exquise... et passagère ?

Mais l'artiste saisit le caillou précieux
Qu'entre tous lui fixa son choix judicieux
Puis, d'un geste, l'enchâsse au chaton de la bague.

— D. même, joailliers œuvrant pour l'univers,
Poètes, vo us les fous qu'on adule ou qu'on blague,
Enchâsez la Pensée en l'or pur de vos vers.

Paris, 1902.

Antonin LUGNIER.



Éternelle Jeunesse par les **Produits de Mme Ludwig !**
CRÈME LUTWIG pour le teint et les rides, 1 fr. 25 —
SÈVE ORIENTALE pour les soins de la chevelure (arrête
en 8 jours la chute et ramène les cheveux blancs à
leur teinte naturelle), 2 fr. — LOTION ORIENTALE pour
développer et raffermir les seins. — Consultations
gratuites d'hygiène et de beauté.

Rue de la République, 65

Les Carreaux du Ministère

Dans un grand bâtiment de l'Etat que je pourrais nommer, le Ministère du Commerce a installé des bureaux ; ce bâtiment est un ancien palais ; en raison de sa valeur historique, l'administration des Beaux-Arts est chargée d'en entretenir la façade.

Les carreaux n'étaient jamais nettoyés ; les employés du Ministère du Commerce qui n'y voyaient goutte, ordonnèrent au garçon du bureau de les laver.

— Vous n'y pensez pas, messieurs, dit l'homme de peine avec dignité ; la façade du bâtiment appartient aux Beaux-Arts, c'est à cette administration qu'incombe le soin de les nettoyer ; je ne m'abaisserai pas à faire leur ouvrage.

Les employés se plaignirent au chef de bureau.

— Le garçon a raison, dit le chef de bureau, c'est aux Beaux-Arts à nettoyer les carreaux ; nous n'avons pas le droit d'y toucher.

— Nous ne pouvons plus travailler, reprirent les employés ; on n'y voit pas.

— Je vais avertir mon collègue des Beaux-Arts, dit le chef de bureau.

Il prit sa plume qui était complètement rouillée, car il ne s'en servait jamais.

« Mon cher collègue, écrivit-il.

« J'ai l'honneur de vous informer que les carreaux de mes bureaux sont tellement couverts de poussière qu'il est impossible aux employés de travailler. Je vous serais très reconnaissant de vouloir bien faire procéder à leur nettoyage, les carreaux faisant partie de la façade du bâtiment, façade dont l'entretien vous est confié.

« Veuillez agréer, mon cher collègue, etc. »

— Nettoyer les carreaux des bureaux des employés du Ministère du Commerce ! s'écria le chef de bureau des Beaux-Arts, après lecture de cette lettre, il ne faudrait plus que cela ! Je m'y oppose absolument.

Il emprunta la plume d'un employé, car il n'en avait jamais possédé une.

« Mon cher camarade, écrivit-il.

« J'ai l'honneur et le regret de porter à votre connaissance que je ne peux pas faire droit à votre requête ; le nettoyage des carreaux ne rentre pas dans mes attributions, ce n'est ni une question artistique, ni une question historique.

« Ce sont vos employés qui se servent des carreaux, c'est à eux à les entretenir.

« Veuillez agréer, mon cher camarade, etc. »

Au reçu de cette réponse, le chef de bureau du Commerce sauta sur son rond de cuir.

— Nettoyer les carreaux, jamais ! s'écria-t-il. La façade du palais regarde les Beaux-Arts, je ne tolérerai pas que mes garçons fassent l'ouvrage des larbins d'un autre ministère.

Les employés firent remarquer à leur chef que la lumière était complètement obstruée.

— Vous allumerez le gaz, dit le chef de bureau, mais je ne céderai pas ! Je

vais en référer au Ministre du Commerce.

Il se rendit aussitôt au cabinet du Ministre et lui fit part de l'incident.

Le Ministre l'approuva.

— Vous avez bien fait, lui dit-il, de refuser de nettoyer ces carreaux, cette besogne ressortit aux Beaux-Arts ; je vais en informer le Ministre de l'Instruction publique.

Il dicta une lettre à son secrétaire.

« Mon cher collègue,

« Un petit différend est survenu entre un de mes chefs de bureau et un des vôtres au sujet du nettoyage des carreaux du bâtiment historique que nous occupons et dont la façade est confiée à votre haute administration. Mon chef de bureau n'a pas cru devoir faire procéder à ce nettoyage, convaincu que cette opération doit être pratiquée par les Beaux-Arts.

« Je vous serais très reconnaissant de vouloir bien donner des ordres en conséquence.

« Croyez, mon cher collègue, etc. »

Le Ministre de l'Instruction publique fit appeler le chef de bureau incriminé et lui demanda des explications.

— Monsieur le Ministre, dit le chef de bureau, le Commerce émet injustement la prétention de nous faire nettoyer les carreaux de ses bureaux. Nous ne sommes pas leurs domestiques ! Ce sont les employés du Commerce qui se servent de ces carreaux, ce sont eux qui les salissent, c'est à eux à les nettoyer.

Je demanderais ma mise à la retraite, monsieur le Ministre, plutôt que de céder.

— Vous avez raison, dit le Ministre, je vous approuve ; ce n'est pas à nous à nettoyer ces carreaux.

Le Ministre appela un secrétaire et lui dicta sa réponse.

« Mon cher collègue,

« J'ai le regret de vous apprendre que je ne peux pas faire droit à votre réclamation ; j'ai ouvert une enquête au sujet de la plainte que vous m'avez adressée. J'ai reconnu qu'elle était mal fondée. Le chef de bureau des Beaux-Arts (section des carreaux) n'a pas jugé à propos de les faire nettoyer, estimant avec raison que ce soin incombe à vos employés.

« Chacun son métier et les carreaux seront bien nettoyés.

« Croyez, mon cher collègue, etc. »

Le Ministre du Commerce bondit en recevant cette lettre.

— Mes employés ne nettoieront pas les carreaux ! s'écria-t-il, je soulèverai un incident à la prochaine réunion du Conseil ; je soumettrai le cas au Président de la République.

CRÈME SIMON
POUDRE SAVON

† Sont adoptés par les Dames du monde entier pour adoucir, velouter, blanchir la peau du visage et des mains. †
Se méfier des contrefaçons et imitations

C^{IE} AMERICAINE DE CHAUSSURES

45, rue de la République, LYON
(en face les Magasins des Deux Passages)

ARTICLES DE LUXE DERNIER GENRE
DEUX PRIX SEULEMENT
8 fr. DAMES — 9 fr. HOMMES

A LA
GRANDE MAISON
Place de la République

SÉRIES EXCEPTIONNELLES
en vente pendant tout le mois de février

COMPLET VESTON, **33** fr.
haute nouveauté.....

PARDESSUS mi-saison **27** fr.
dernier genre.....

CHEMISES blanches, **2** fr. **45**
avec ou sans col.....

Eviter les Contrefaçons
CHOCOLAT MENIER
Exiger le véritable Nom

DEMANDEZ DANS TOUTES LES ÉPICERIES
les Biscuits Vanillés

L. ROCHE

Qualité supérieure, goût exquis
Se conserve indéfiniment

PRIX RÉDUIT

DÉPOT GÉNÉRAL pour le Département du Rhône
6, rue de Jussieu, LYON

Demandez dans toutes les Épiceries

La séance du cabinet fut orageuse.

Le Ministre du Commerce prit violemment à partie son collègue de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

Le Ministre des Beaux-Arts répliqua vertement.

Le président du Conseil essaya en vain de les calmer.

Toutes les autres affaires restèrent en suspens.

Le président du Conseil, très ennuyé, en conféra avec le Président de la République.

Les deux présidents étaient très embarrassés.

Le Président de la République, imitant Salomon et voulant ménager la chèvre et le chou, décida que le Ministre du Commerce serait chargé de nettoyer les carreaux à l'intérieur et que le Ministre des Beaux-Arts devrait les approprier à l'extérieur.

La décision présidentielle fut notifiée aux deux ministères.

Comme il arrive toujours, quand on veut plaire à tout le monde on ne contente personne.

Les deux ministres restèrent irréconciliables.

Les employés continuaient à s'abimer les yeux en travaillant au gaz.

Enfin, le garçon de bureau nettoya les carreaux à l'intérieur; quand il eut fini, l'obscurité continua à régner, l'extérieur étant toujours recouvert d'une poussière séculaire.

Les employés se plaignirent de nouveau à leur chef qui adressa une lettre très sèche à son collègue des Beaux-Arts pour l'inviter à se conformer aux ordres qu'il avait reçus.

Le chef de bureau des Beaux-Arts répondit sur le même ton qu'il savait ce qu'il avait à faire et qu'il ferait laver les carreaux quand cela lui plairait.

Les employés n'y voyant plus durent tous porter des lunettes vertes.

Deux mois après, les Beaux-Arts envoyèrent une équipe qui, avec une sage lenteur, procéda au nettoyage extérieur des carreaux; comme ils avaient eu le temps de se salir à l'intérieur, on continua à ne pas voir clair.

Et cela dura comme cela.

Un matin de décembre, par un froid rigoureux, les employés en entrant trouvèrent un carreau cassé, un des plus grands.

Ils prévinrent le chef de bureau.

— C'est aux Beaux-Arts à le faire remplacer, dit ce dernier; j'en rendrai compte au Ministre.

Le Ministre en avisa son collègue de l'Instruction publique qui lui répondit que si ses employés avaient cassé un carreau, c'était à eux à le faire remettre.

Nouvel incident.

Les employés grelottaient, plusieurs tombèrent malades.

— Nous allons tous trouver la mort, firent-ils remarquer à leur chef.

— Tant pis, messieurs, leur répondit-il, nous ne céderons pas, les employés dussent-ils mourir l'un après l'autre; je préférerais plutôt mon rond de cuir de mes propres mains que de faire replacer le carreau.

L'incident a occupé toute une séance du Conseil des Ministres; impossible de mettre les deux parties d'accord.

— Je démissionnerai plutôt! s'est écrié le Ministre du Commerce.

— Moi aussi! a riposté son collègue de l'Instruction publique.

Un changement de ministère est imminent.

Plusieurs ministres resteront sur le carreau.

Je vous tiendrai au courant.

Eugène FOURRIER.

MATINÉE GERBERT

C'est le dimanche, 8 février, que M. Gerbert, l'ancien artiste des Célestins, le distingué professeur de diction de notre Conservatoire, donnera, avec le concours de ses meilleurs élèves sa représentation annuelle, dans la Salle philharmonique, 30, quai Saint-Antoine.

Pour répondre à de nombreuses demandes, M. Gerbert jouera le *Roman d'un jeune homme pauvre*, la célèbre comédie d'Octave Feuillet.

Les habitués des Célestins se rappellent le grand succès de M. Gerbert dans le rôle de Maxime Odier, un des plus applaudis de l'excellent artiste.

Pour la location, s'adresser 29, rue Jarente.

LA HARPE CHROMATIQUE

En réponse à une question qui lui était posée par M. le ministre de l'Instruction publique, sur l'utilité de la création d'une classe de harpe chromatique au Conservatoire de Paris, le Conseil supérieur d'enseignement de cet établissement a émis un avis favorable à la création de cette classe.

Comme cela arrive souvent, surtout lorsqu'il s'agit d'inventions françaises, Paris se sera laissé devancer par l'étranger, puisque cette classe existe déjà depuis, deux ans, au Conservatoire de Bruxelles.

BIBLIOGRAPHIE

LE MONDE ILLUSTRÉ

13, quai Voltaire, Paris.

Sommaire du numéro 2392 du 31 janvier 1903.

50^{ème} Anniversaire du mariage de l'Impératrice Eugénie.

La misère en Bretagne : Distribution de pain. — Pêcheurs coupant des ajoncs. — Les Sœurs de Saint-Esprit à Douarnenez. — Environs d'Audierne. — Femmes de pêcheurs rapportant des vivres.

Théâtre illustré : *Titania* à l'Opéra-Comique.

Marine des Etats-Unis : Le Kearsage saluant le Président Roosevelt.

Durbar de Delhi : Défilé de 150 éléphants et de 78 princes indiens devant le vice-roi.

Hanoi : Vue d'ensemble de l'Exposition. — Le cortège officiel.

Buste de M. Thomy-Thierry. — Fuad-Pacha, grand vizir. — Exposition du Cercle Volnay.

Sénat : La Salle des séances au palais du Luxembourg. — Les Sénateurs après le renouvellement de 1903.

Aux Invalides : Remise du Drapeau du 17^{ème} Colonial. Mort de M. Franck Auboyneau.

Angleterre : Haute-Cour de Justice de Londres.

Echecs par M. D. Janowski.

Roman illustré : *L'Enjeu du Bonheur*, par M. Poncevrez.

Le numéro : 50 centimes.

L'ART DU THÉÂTRE

Les luxueuses mises en scène de *Théroigne de Méricourt* au Théâtre Sarah-Bernhard et de *La Carmélite* à l'Opéra-Comique sont de superbes motifs d'illustrations, aussi les reproductions contenues dans le dernier numéro de *l'Art du Théâtre*, sont elles particulièrement remarquables.

La direction de *l'Art du Théâtre* a eu l'heureuse idée de demander un article sur *Théroigne*, grande et énigmatique figure de la Révolution, à Mme Séverine, un de nos écrivains les plus réputés parmi les femmes de la troisième République. L'article sur *La Carmélite*, avec table musicale, est dû à M. Louis Schneider.

Une étude sur *La Bonne Espérance*, à Amsterdam et chez Antoine est accompagnée de belles reproductions hollandaise et française qui permettent de comparer la mise en scène dans les deux pays.

L'Art du Théâtre publie, dans son supplément, une des pièces primées à son Concours.

Parmi les planches hors texte, signalons d'abord la belle composition de M. Clairin sur les visions de *Théroigne*, reproduite en couleur, et les planches en taille-douce représentant la reine Marie-Antoinette et la Cour dans un salon des Tuileries, le soir de l'émeute du 9 août 1792 ; puis, toujours pour *Théroigne*, l'esquisse de M. Lemeunier pour le décor de la « Terrasse des Feuillants » dont il a tant été parlé, et enfin le décor de M. Jambon, représentant le parc de Versailles, qui fut brossé pour le deuxième acte de *La Carmélite*.

LA MODE ILLUSTRÉE

Journal de la famille

Paris, 56, rue Jacob

Publié sous la direction de Mme Emmeline Raymond

Les 52 numéros que la *Mode Illustrée* publie chaque année contiennent 52 gravures coloriées sur la 1^{ère} page, plus de 2,000 dessins de toutes sortes : dessins de mode, de tapisserie, de crochet, de broderie, et 24 feuilles de patron en grandeur naturelle de tous les objets constituant la toilette, depuis le linge jusqu'aux robes, manteaux vêtements d'enfants ; des chroniques, des recet-

tes etc. Les romans illustrés peuvent être reliés à part

ABONNEMENTS. — Avec gravures coloriées un an, 14 fr. ; 6 mois 7 fr. ; 3 mois 3 fr. 50. — Avec planches coloriées : un an 25 fr. ; 6 mois 13 fr. 50 ; 3 mois 7 fr.

Spectacles et Concerts

CASINO-KURSAAL

79, rue de la République.

Tous les soirs, spectacle varié,

CONCERT DE L'HORLOGE

(Cours Lafayette).

Tous les soirs spectacle varié. *Allo ! Allo !* 25.63, grande revue locale de MM Couturet et Vallès

PALAIS DE GLACE

(Boulevard du Nord).

Patinage sur vraie glace. Ouvert tous les jours de 9 h. 1/2 du matin à 11 h. 1/2 du soir. Prix 1.10 — 1.65 l'après-midi. Ledimanche soir : 60 centimes.

SALLE BELLECOUR

Hôtel du Progrès, 85, rue de la République

Tous les soirs, à 8 h. 1/2, les dimanches, jeudis et jours de fête, à 3 heures et à 8 h. 1/2, représentations de l'enchanteur Velle.

CIRQUE RANÇY

Tous les soirs, à 8 h. 1/2, jeudis et dimanches à 3 h. Représentations équestres variées avec le concours de Diavolo, créateur du « Looping the loop », la tentative la plus audacieuse du siècle. Au programme : M. et Mme Renz et le capitaine Taylor.

CIRQUE BUREAU FRÈRES

cours du Midi, côté Rhône.

Tous les soirs, à 8 h. 1/2, représentation ; jeudis, dimanches et fêtes, matinées à 3 heures.

GUIGNOL DU GYMNASÉ

30, quai Saint-Antoine.

Tous les soirs, *Guignol et Dalila*. Jeudis et dimanches, matinée de famille

BULLETIN FINANCIER

Il s'est produit aujourd'hui quelques réalisations sur les valeurs ottomanes et sur l'ensemble des fonds d'états, sauf sur l'Extérieure qui a vivement repris.

Notre 3 0/0 revient à 100 05 au lieu de 100 12, précédente clôture.

Très bonne tenue des Sociétés de crédit ; le Comptoir National d'Escompte s'avance à 599 ; le Crédit Lyonnais à 1122 et la Société Générale à 630.

Nos chemins n'ont pas varié sensiblement.

Le Suez finit à 3.808
L'Extérieure a passé de 89,95 à 90,15, l'Italien revient à 102,75 ; le Portugais à 32 60 ; le Russe 3 0/0 1891 ; à 90,10 ; le Turc D recule à 30,75 ; la Banque Ottomane, 611.

L'action Moteurs à gaz et Constructions mécaniques est de nouveau recherchée.

Les réalisations provoquées, comme d'habitude, par l'augmentation de capital Pont ramenée au cours de 157 francs.

A ce cours, le revenu ressort à plus de 6 0/0.

Un coupon de 10 francs échoit le 1^{er} avril ; vu les qualités du titre, le placement est excellent.

EAUX MINÉRALES NATURELLES
Françaises et étrangères de toutes provenances
Maison fondée en 1827
E. MAUGUIN
5, place des Célestins, LYON
Concessionnaire de la Source Cachat, d'Evian-les-Bains, en bonbonnes de 10 à 25 litre

SIROP GRIPPAT
Le meilleur remède contre l'ANÉMIE.
Recette végétale. Pas d'arsenic. pas de sels, pas d'iode. Du végétal, c'est tout.

LIVRES
Curieux, Secrets, Rares
Médecine, Hygiène
LIBRAIRIE, 21, rue Neuve

VEILLEUSE-PHARE
nickelée, lumière dirigée égale 3 bougies, la tige huile 3 cent. p' nuit. Envoyée avec notices contre mandat-poste. Paris : 10.35. Province : 11.85.
DECODUN, PARIS — 101, Faubourg Saint-Denis.
Pour LAMPES à PÉTROLE et à ESSENCE, Demander le Tarif.



ÉPILEPSIE
Guérison certaine par l'Anti-Epileptique de Liège de toutes les maladies nerveuses et particulièrement de l'épilepsie réputée aujourd'hui incurable.
La brochure contenant le traitement et de nombreux certificats de guérison est envoyée franco à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie.
S'adresser à M. FANYAU, pharmacien, à LILLE (Nord).

DEMANDEZ PARTOUT
LE THÉ DES MANDARINS
Le propriétaire-gérant : V. FOURNIER
Imp. P. LEGENDRE & Cie, rue Bellecordière, 14, Lyon

LOTÉRIE

De l'Allaitement Maternel

Au Capital de UN MILLION DE FRANCS
Autorisée par Arrêté Ministériel du 19 décembre 1902

DEUX GROS LOTS :
100.000 fr. 10.000 fr.
Cent dix Lots de 100.000, 10.000, 1.000, 500, 100 fr.
Tous payables en argent

1 FRANC LE BILLET Tirage Irrévocable
30 Juillet 1903
En vente à L'AGENCE FOURNIER, 14, rue Confort. LYON

Par correspondance, joindre enveloppe portant adresse pour le retour affranchie à 0.15 c. pour quatre billets seulement. — Vente gros et détail. — Remise aux marchands

C^{IE} F^{SE} DU GRAMOPHONE

La plus Parfaite

La plus Puissante

La plus Economique

des Machines parlantes

Pas de nasillement, pureté absolue des sons

GRAND CHOIX DE MORCEAUX
Inusables et incassables

Ne pas confondre ces Appareils avec
les Phonographes ou Graphophones

DÉPOT GÉNÉRAL : 49, rue de Sèze, 49 — LYON

Machine à Ecriture LAMBERT, ROLLAND, dépositaire, 49, r. de Sèze

EN VENTE dans tous les kiosques à journaux

0.10 c
Le numéro

LA REVUE BI-MENSUELLE

DES TIRAGES FINANCIERS

2 fr.
Par an

Publiant tous les Tirages des Valeurs à lots et reproduisant périodiquement la liste des lots non réclamés

CAOUTCHOUC

dans toutes ses Applications

T. GONTARD

18, Rue Victor-Hugo, LYON

TÉLÉPHONE : 72

Spécialités de VÊTEMENTS IMPERMÉABLES

Tailleur Smart

12, Rue Grenette, à l'Entresol

COMPLETS DEPUIS 29 FR. PAIEMENT 5 FR. PAR MOIS

Coupe au centimètre. Façon irréprochable

Ne pas confondre avec certaine maisons de crédit qui ne livrent que
la confection. Ouvert dimanche jusqu'à midi

BELLE JARDINIÈRE

PARIS -- 2, rue du Pont-Neuf -- PARIS

La plus grande Maison de Vêtements du Monde entier

TOUT

CE QUI CONCERNE LA TOILETTE DE L'HOMME ET DE L'ENFANT
Confections pour Dames et Fillettes

SUCCESSALE DE LYON

62, rue de la République, 62

BOSC

Costumier des Théâtres municipaux

LOCATION de COSTUMES

pour Fals Masqués

et Habits

MATERIEL SPÉCIAL POUR CAVALCADES

1, rue du Théâtre

derrière le Gd-Théâtre

Anc. M^{re} VIENNET, Fondée en 1837

PIANOS

9, Place Jacobins, 9

LYON

Ch. MORETTON & C^{ie}

Envoi franco Catalogue illustré

Croix Verte Française
SOCIÉTÉ DE SECOURS AUX MILITAIRES COLONIAUX
Maison de convalescence de Sèvres

LOTÉRIE

Autorisée par Arrêté Ministériel du 10 juillet 1902. — Tirage : le 15 Mai 1903

Gros Lot : 100.000 Francs

1 Lot de 10.000 fr.	10.000 fr.	30 Lots de 500 fr.	15.000 fr.
5 — 4.000 fr.	5.000 fr.	200 — 100 fr.	20.000 fr.
237 Lots : 150.000 fr. — Tous les lots sont payables en argent. — LE BILLET : UN FR			

En vente à L'AGENCE FOURNIER, 14, rue Confort, LYON

Par correspondance, joindre enveloppe portant adresse pour le retour affranchie à 0.15 par quatre billets seulement. — Vente en gros. — Remise aux marchands.

ENFANTS TUBERCULEUX (Omerson, St-Pol-s.-Mer)

LOTÉRIE

Autorisée par Arrêté Ministériel du 20 novembre 1901

TROIS GROS LOTS

50.000 fr. 250.000 fr. 20.000 fr.

2 Lots de 5.000 fr. 10.000 fr. | 20 Lots de 500 fr. 10.000 fr.

10 — 4.000 fr. 10.000 fr. | 500 — 100 fr. 50.000 fr.

535 Lots : 400.000 fr. — Tous les lots sont payables en argent

Tirage : 10 Juillet 1903 — LE BILLET : UN FRANC

Les Billets de la Loterie, tirage 10 juillet 1902, NE PARTICIPENT PAS au tirage du 10 juillet 1903

La Date du Tirage est portée au verso du Billet